

Protection et renforcement du cordon dunaire de l'anse du Stole à Ploemeur

Notice



Aout 2023
Lorient Agglomération
Pole Transformation Responsable du Territoire
Direction Nature Santé Environnement

Table des matières

1	Introduction	3
2	Situation	3
3	Objectif du projet.....	5
4	Aménagements proposés	7
4.1	Type de clôtures	7
4.2	Algobox	9
4.3	Aménagements proposés dans le Secteur ouest	9
4.4	Aménagements proposés dans le secteur central	13
4.5	Aménagements proposés dans le secteur est	16
5	Réalisation des travaux et mesure de protection de l'espace naturel	17
6	Annexes	17



Figure 2 - Emprise du projet - côté ouest



Figure 3 - Emprise du projet - côté est

3 Objectif du projet

Le secteur de l'Anse du Stole est exposé au risque de submersion marine. Il fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (Annexe 2), approuvé par arrêté préfectoral du 24 septembre 2014.

Un système d'endigement est présent sur cette frange littorale, afin de protéger certaines installations à l'arrière (le camping et le centre mutualiste de Kerpape). Ce système d'endigement fait actuellement l'objet d'une demande d'autorisation de classement, en cours d'instruction.

Le cordon dunaire séparant la plage des habitations est en dehors du périmètre du système d'endigement mais il joue un rôle dans la protection des biens et des personnes. Avec un niveau de sable plus important et la présence d'une végétation fixatrice, la houle est absorbée et a moins d'impact sur les installations en arrière.

Plusieurs aménagements ont ainsi été proposés depuis vingt ans afin de renforcer la dune : mise en place d'un platelage, plantation d'oyats, pose de clôtures, etc.

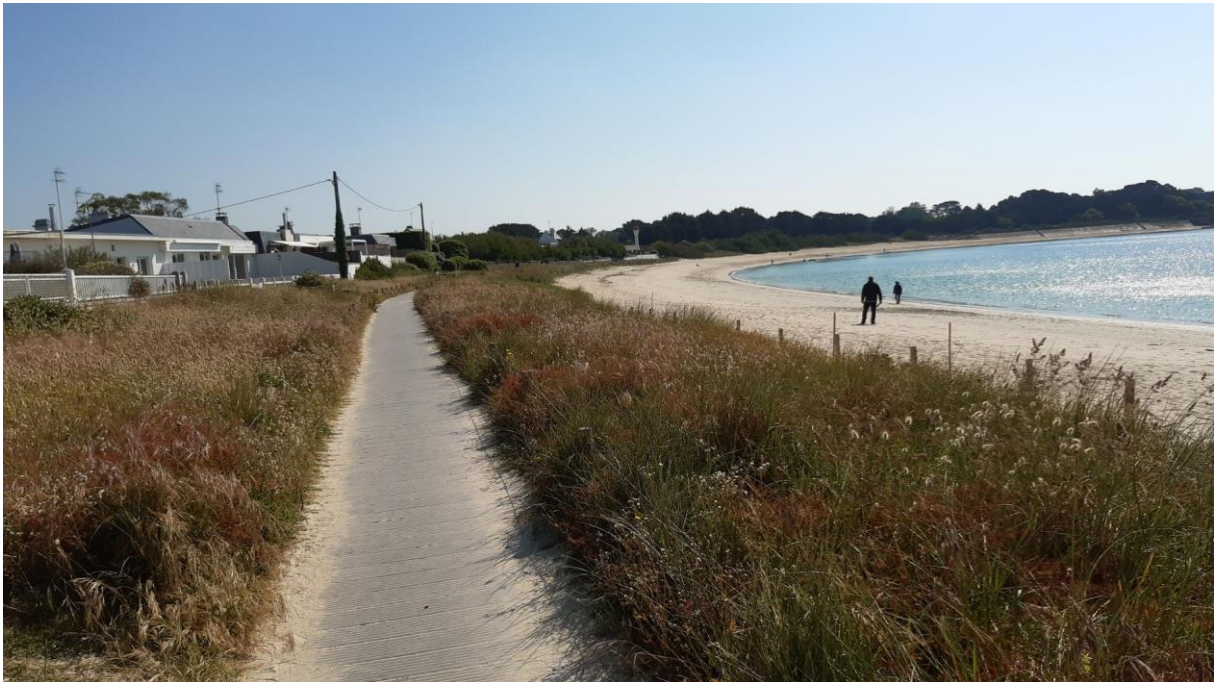


Figure 4 - Le platelage existant, le 26 Mai 2023

Ce nouveau projet vise à consolider encore le cordon dunaire par l'installation notamment de casier de ganivelles type « algobox », qui retiennent le sable et les laisses de mer, ce qui enrichit le sol et favorise l'implantation de la flore dunaire.

Lorient Agglomération est accompagnée dans ce projet par le laboratoire Géo-Océan de l'Université de Bretagne Sud, qui apporte son expertise en géomorphologie littorale. Les aménagements proposés sont ainsi justement dimensionnés afin de correspondre précisément à la situation de l'Anse du Stole.

Par ailleurs, un relevé botanique de juin 2023 acte sur le site la présence importante de deux espèces protégées de la dune blanche, *Eryngium maritimum* (758 pieds recensés) et

Polygonum maritimum (19 pieds recensés,). Les aménagements proposés permettront de renforcer la protection contre le piétinement sur ces deux espèces.



Figure 5 - Pieds d'*Eryngium maritimum* en bordure du platelage, le 26 juin 2023

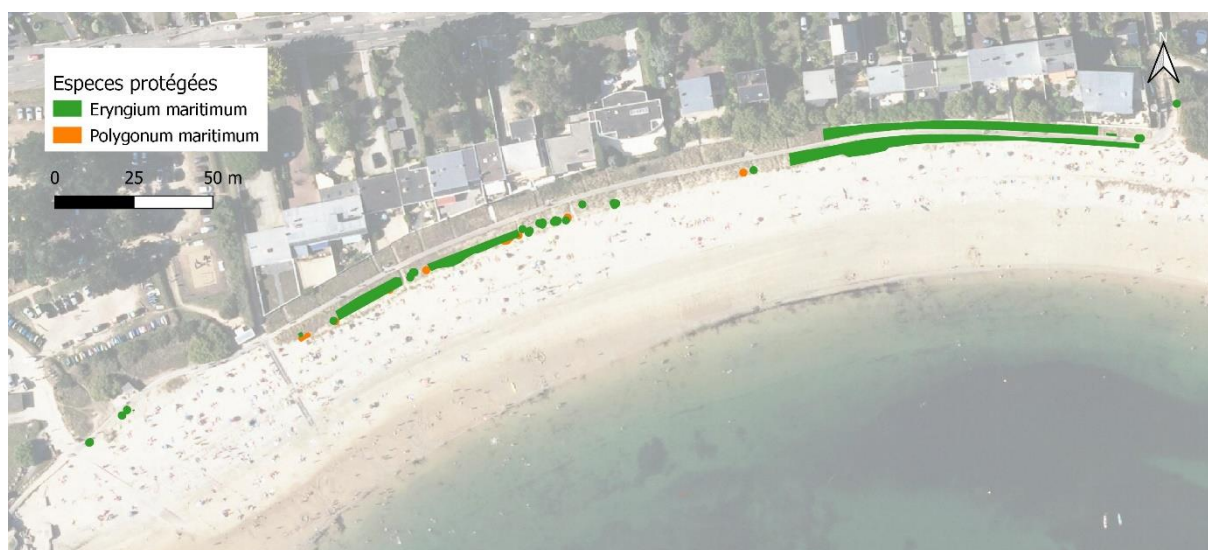


Figure 6 - Présence des espèces protégées, relevé du 23 juin 2023

4 Aménagements proposés

4.1 Type de clôtures

En fonction des secteurs, quatre types de clôtures seront mises en place :

- Clôture mono-fil

Ce type de clôture est constitué d'un rang de câble galvanisé, sur piquets châtaigniers de 50cm hors-sol, sans scellement, espacés tous les 5 mètres, à l'identique de ce qui existe actuellement sur site pour protéger certains secteurs de la dune en formation.

Ces clôtures délimitent les espaces mais n'empêchent pas les franchissements.



Figure 7 - Clôture mono-fil existante sur l'Anse du Stole, le 15 décembre 2022

- Clôture bi-fils

Ce type de clôture est constitué de deux rangs de câbles galvanisés, sur piquets châtaigniers de 1m hors-sol, sans scellement, espacés tous les 5 mètres.

Ces clôtures empêchent le franchissement simple en enjambant.



Figure 8 - Clôture bi-fil, exemple à Gâvres, le 9 Novembre 2020

- **Clôture tri-fils**

Ce type de clôture est constitué de trois rangs de câbles galvanisés, sur piquets châtaigniers de 1m hors-sol, sans scellement, espacés tous les 5 mètres,

Ces clôtures renforcées limitent encore plus le risque de franchissement par les usagers.

- **Clôture ganivelles**

Ce type d'aménagement est constitué de d'une clôture bi-fil, doublée de ganivelles en échelas de châtaigniers 1m hors-sol, ligaturé sur le câble de la clôture



Figure 9 - Clôture ganivelles, exemple à Gâvres, le 13 janvier 2021

En plus d'empêcher complètement le franchissement par les usagers et les chiens, ce type de clôture joue un rôle dans le transit et la sédimentation du sable sur la plage.

4.2 Algobox

Les Algobox sont des casiers ganivelles installés coté plage, en pied de la dune en formation.

Les clôtures sont disposées en rectangle de 20m de long sur 2 m de large. Pour le projet de l'Anse du Stole, et conformément aux recommandations du laboratoire Geo-Océan de l'UBS, les différents casiers seront séparés de 20m de distance.

Les Algobox retiennent le sable et les laisses de mer (algues échoués) qui transitent par le vent et la marée. En se dégradant, les algues enrichissent le substrat sableux, ce qui permet un développement plus rapide de la végétation, fixatrice de la dune.

Des dispositifs proches ont été mis en place avec succès sur plusieurs sites du Morbihan et notamment sur la grande plage de Gâvres, dans le périmètre de Lorient Agglomération.



Figure 10 - Dispositif Algobox, exemple à Gâvres, le 14 décembre 2020

4.3 Aménagements proposés dans le Secteur ouest

Ce secteur correspond à la planche n° 1 du plan de composition PA4.

Il s'étend de la cale de mise à l'eau jusqu'à l'accès au poste de secours sur un linéaire d'environ 70m. Il est le seul qui ne fait pas l'objet d'une mise en défens aujourd'hui. Il n'y a pas de clôture et la zone est très piétinée. Le niveau de sable reste bas et il s'y est développé une végétation rudérale et tassé.



Figure 11 - Secteur ouest

Le projet consiste donc à :

- Installer une clôture mono-fil, côté nord le long du platelage, pour signaler le passage interdit,
- Décompacter le sable sur environ 250m², ce qui permettra de faciliter l'implantation de végétation dunaire (type oyat ou chiendent des sables),
- Installer des Algobox côté sud, en haut de plage.

Une attention particulière sera observée dans ce secteur sur la présence d'une dizaine de pieds d'*Eryngium maritimum*. Ils seront préservés pendant la phase de décompactage du sable.



Figure 12 - Secteur ouest depuis la cale, le 26 mai 2023



Figure 13 - Insertion paysagère secteur ouest



Figure 14 - Secteur ouest depuis la plage, le 26 mai 2023



Figure 15 - Insertion paysagère secteur ouest

4.4 Aménagements proposés dans le secteur central

Ce secteur correspond aux planches 2 à 5 du plan de composition PA4.

Il s'étend de l'accès au poste de secours jusqu'à l'accès à la plage proche du phare de Lomener.

Sur cette zone d'environ 300m de long, une dune se forme entre le platelage et la plage avec de la végétation typique des dunes blanches et des dunes embryonnaires, dont une présence massive d'*Eryngium maritimum* et *Polygonum maritimum*.



Figure 16 - Secteur central

Aujourd'hui le massif est protégé par une clôture mono-fil qui délimite les espaces et limite le piétinement. Les usagers sont invités à emprunter seulement les accès balisés pour descendre vers la plage.

Le projet vise à conforter encore ce massif dunaire en formation par l'installation de sept Algobox sur la longueur. Entre les casiers, coté plage, les clôtures mono-fil seront remplacées par des clôtures bi-fil pour éviter tout piétinement.



Figure 17 - Secteur central depuis la plage, le 26 mai 2023



Figure 18 - Insertion paysagère secteur central



Figure 19 - Secteur central depuis le platelage, le 26 mai 2023

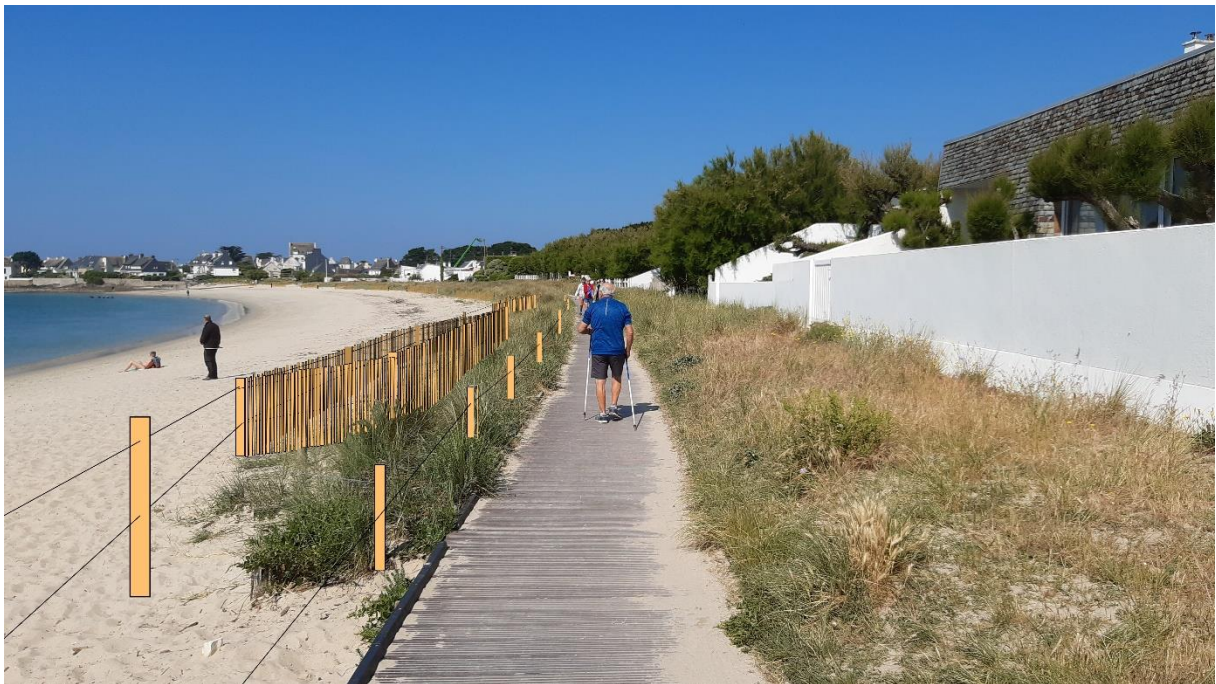


Figure 20 - Insertion paysagère secteur central

4.5 Aménagements proposés dans le secteur est

Ce secteur correspond aux planches 5 à 7 du plan de composition PA4.

Il s'étend de l'accès proche du phare de Lomener jusqu'aux premiers enrochements en pied du perré de Kerpape. Il s'étend sur environ 170m.



Figure 21 - Secteur est

La clôture basse mono-fil existante sera remplacée par une clôture tri-fil pour empêcher tout passage.



Figure 22 - Secteur est depuis l'accès plage du phare, le 15 décembre 2022

5 Réalisation des travaux et mesure de protection de l'espace naturel

Les travaux seront réalisés au cours de l'hiver 2023-2024.

Les travaux ne seront pas réalisés en cas de mauvais temps ou de forte houle. Le planning sera établi en fonction des heures et coefficients de marées afin d'éviter toute intervention trop proche de l'eau.

Les travaux nécessiteront l'intervention d'une mini-pelle et d'ouvriers paysagistes spécialisés dans les interventions en espaces naturels.

Tous les transits du véhicule seront réalisés par les chemins existants. Aucun dépôt de matériel, passage ou stationnement ne sera réalisé sur les dunes ou sur la plage. Aucun entretien de matériel ne sera réalisé sur site. L'entreprise viendra le matin avec l'ensemble de son matériel et repartira le soir avec l'ensemble.

L'entreprise disposera d'un kit antipollution sur place afin de prévenir tout accident.

Une attention particulière sera accordée à la présence des usagers du littoral. Toutes les circulations de la mini-pelle seront réalisées en présence d'un accompagnateur à pied à proximité. Il informera les usagers et s'assurera de leur sécurité.

L'ensemble des bois utilisés seront en châtaignier non traité, avec une durée de vie d'au moins vingt ans. Aucune intervention ultérieure n'est donc à prévoir à court terme. Cependant un suivi régulier des aménagements sera réalisé, notamment en période de tempête.

Aucun dommage ne sera causé aux espèces végétales protégées présentes sur le site. Les ouvriers recevront une formation spécifique à leur reconnaissance et à leur protection. Les plants les plus proches de leur zone de travaux seront préalablement repérés avec eux.

La durée des travaux est estimée à deux semaines.

Si nécessaire, la remise en état des lieux (abords et accès), à la fin du chantier, sera réalisée par l'entreprise.

6 Annexes

1. Cahier des charges de concession portuaire du port départemental de Lomener
2. Arrêté préfectoral d'approbation du PPRL de l'Anse du Stole